

LETTRÉ AUX DONATEURS DU FONDS SOLIDARITÉ HAÏTI

Numéro 1, le 15 avril 2010

Vous avez été nombreux à manifester votre solidarité en faveur d'Haïti, suite au séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Cette lettre est la première d'une série à venir. Elle vise à informer les collectivités territoriales françaises qui ont généreusement contribué au fonds « Solidarité Haïti » créé par Cités Unies France (CUF), au lendemain de la catastrophe, des dernières nouvelles et sur la suite des opérations.

Rappel d'un lourd bilan ⁽¹⁾

On compte plus de 300 000 morts et tout autant de blessés. 600 000 personnes ont quitté les zones sinistrées pour le reste du pays. 1,3 million de personnes vivent dans des abris provisoires dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Près de 105 000 résidences ont été détruites et plus de 208 000 endommagées. Le logement est le secteur le plus touché. Plus de 1 300 établissements d'éducation et plus de 50 hôpitaux et centres de santé ont été détruits ou se trouvent hors d'usage. Le port principal du pays est inopérant. Le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, de nombreux ministères et bâtiments de l'administration publique ont été gravement détériorés. Les communications restent difficiles dans le pays. La valeur totale des dommages et des pertes causés par le tremblement de terre est estimée à 7,9 milliards de dollars, soit 120% du Produit Intérieur Brut du pays.

Fonds « Solidarité Haïti » de Cités Unies France

Si l'action d'urgence n'entre pas dans les attributions de Cités Unies France, un dispositif d'appel aux dons a toutefois été mis en place dès l'annonce du séisme. Car notre soutien veut s'inscrire dans la durée pour participer au processus de reconstruction. La gestion du fonds est confiée à un comité de donateurs dont vous êtes membre dès lors que vous apportez une contribution.

Les sommes recueillies d'une soixantaine de collectivités territoriales donatrices (indiquées ci-après), au 15/04/2010, s'élèvent à 367 284 euros. Les entrées continuent d'affluer sur le fonds. Une première réunion du comité des donateurs, à laquelle vous serez convié, sera convoquée dès qu'une mission de CUF aura eu lieu en Haïti fin mai 2010. Cette mission a pour objet d'envisager la mise en place d'un réseau opérationnel de coopération décentralisée franco-haïtien. Elle vise à définir le rôle qui pourrait jouer CUF dans le

processus de reconstruction d'Haïti, à affirmer les partenariats nécessaires avec les autorités nationales et locales haïtiennes, les collectivités françaises et étrangères, le MAEE, les ONG et les organismes internationaux.

Collectivités territoriales	Montant
BAGARD (30)	1 000
BETTON (35)	3 000
BONDY (93)	7 500
BONNEVILLE (74)	5 000
BRIVE-LA-GAILLARDE (19)	5 000
C. Comm. COTES ROANNAISES (42)	1 000
CCAS EYBENS (38)	500
CCAS VANOSC (07)	200
CHEMIRE-LE-GUAUDIN (72)	100
CHILLY MAZARIN (91)	5 000
CONSEIL GEN DE L'ISÈRE (38)	20 000
CONSEIL GEN	
DE LA SEINE SAINT DENIS (93)	30 000
CONSEIL RÉG	
PAYS DE LA LOIRE (1er versement)	30 000
CONSEIL REG AQUITAINE	
(1 ^{er} versement)	16 000
CONSEIL REG NORD PAS DE CALAIS	20 000
COUERON (44)	5 000
COURDIMANCHE (95)	2 000
CTE JUMELAGE CHOISY-LE-ROI (94)	500
CTE JUMELAGE THIONVILLE (57)	300
DOUADIC (36)	150
ECHIROLLES (38)	2 000
ERAGNY (95)	1 500
EVREUX (27)	4 000
EYBENS (38)	1 000
FILLIERES (54)	100
FOSES (95)	500
FOS-SUR-MER (13)	5 000
IFS (14)	2 000
LA FERTE MACE (61)	1 000
LAMBALLE (22)	1 900
LANEUVEVILLE DEVANT NANCY (54)	1 000
LARUNS (64)	1 000
LAVAL (53)	4 604
LES HOUCHES (74)	3 000
L'HERMITAGE (35)	1 000
LORGIES (62)	450
MAXEVILLE (54)	2 000
NANTERRE (92)	30 000
NOISY LE SEC (93)	1 000
ORVAULT (44)	3 000
PLAINE COMMUNE (93)	10 000
PLEAUX (15)	500

PLESLIN TRIGAVOU (22)	1 000
PONT L'ABBE (29)	3 000
QUERQUEVILLE (50)	500
RAON L'ETAPE (88)	1 000
RENNES (35)	15 000
RENNES METROPOLE (35)	15 000
SAINT BERNARD (01)	500
SAINT DIE (88)	1 500
SAINT SAUVANT (86)	200
SAINT-DENIS (93)	4 000
SAINT-NAZAIRE (44)	30 000
SAINT-OYEN (73)	200
SAN OUEST PROVENCE	25 000
SASSAY (41)	500
SELLES-SUR-CHER (41)	1 000
SEZANNE (51)	6 000
SURESNES (92)	10 000
TAVERNY (95)	13 500
TONQUEDEC (22)	80
TOUL (54)	2 000
VIROFLAY (78)	8 000
VOUZIERES (08)	500
TOTAL	367 284

Les fonds seront destinés à la réhabilitation des services publics locaux, au renforcement des capacités du personnel des collectivités territoriales et à la reconstruction d'équipements municipaux. Le Ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales d'Haïti a déjà sollicité Cités Unies France ainsi que la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et l'Association des Villes Hollandaises (VNG), pour qu'ils interviennent ensemble dans les communes de Léogane, Gressier, Grand Goave et Petit Goave.

Dans l'ensemble, les collectivités territoriales françaises ont mobilisé une somme de l'ordre de **7 millions d'euros** pour Haïti, selon les informations recueillies par CUF croisées avec celles de la Cellule de Crise du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

CUF travaille en étroite collaboration avec les grandes associations nationales de pouvoirs locaux l'ARE, l'ADF, l'AMF, ainsi que l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones). Une réunion de coordination a déjà eu lieu pour discuter en particulier avec l'AIMF, qui apporte ses propres fonds, sur la répartition des tâches.

Un certain nombre des collectivités françaises menaient, avant le séisme, une coopération décentralisée avec des collectivités territoriales haïtiennes. CUF va renforcer cette coopération dans le processus de reconstruction, en rapprochant les nouvelles collectivités françaises exprimant la volonté de travailler avec des collectivités haïtiennes, et en favorisant la coordination entre collectivités agissant dans une même zone. CUF considère qu'il convient de s'investir avec l'ensemble du pays, au-delà des zones sinistrées.

Comment le travail de Cités Unies France s'inscrit-il dans le vaste réseau mondial d'acteurs ?

La Conférence Internationale des villes et régions du monde pour la reconstruction d'Haïti s'est tenue à Fort-de-France le 23 mars 2010. Organisée par la France, elle a rassemblé plus de 250 participants, essentiellement des élus et agents des collectivités territoriales de neuf pays. Charles Josselin, Président de CUF, a conclu l'événement en rappelant le rôle central que doivent jouer les collectivités locales dans la reconstruction du pays. Les ONG, la diaspora et le secteur privé se sont également réunis, par secteur et en tant qu'acteurs non-gouvernementaux, pour tenir leur réunion de préparation à la Conférence des donateurs.

La **Conférence Internationale des Donateurs «Pour un nouvel avenir en Haïti»** a eu lieu le 31 mars 2010, au Siège des Nations Unies à New York. Les collectivités territoriales haïtiennes y étaient représentées par M. Moïse Charles Pierre, Président de la Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAMH) et M. Gérald Tremblay, Maire de Montréal, représentant de l'AIMF et de CGLU. Plus de 5 milliards de dollars ont été annoncés par les États Membres des Nations Unies et leurs partenaires internationaux, pour les 18 mois à venir.

Pour accéder à la Déclaration finale des co-organisateurs et co-présidents de cette Conférence, au plan d'action du gouvernement haïtien et à d'autres informations sur la reconstruction en Haïti, vous pouvez cliquer sur le lien Internet indiqué ci-après : <http://www.haiticonference.org/french/>

Le Groupe-pays Haïti de Cités Unies France, présidé par M. Christian Dupuy, maire de Suresnes

Depuis 1990, les collectivités territoriales françaises sont engagées avec Haïti. En 2008, et alors que les relations avec les collectivités locales haïtiennes sont de plus en plus étroites, le groupe-pays Haïti a été créé, pour marquer l'engagement spécifique avec ce pays. Une vingtaine de collectivités françaises y participent et entretiennent des liens étroits de coopération avec des collectivités haïtiennes. Le groupe se réunit en moyenne trois fois par an.

Le Collectif Solidarité Haïti, présidé par Charles Josselin

Le Collectif Solidarité Haïti a été créé en janvier 2010. Son objectif est d'orienter les efforts de reconstruction des collectivités territoriales en Haïti.

(1) Chiffres tirés du Plan d'Action pour le relèvement et le Développement National d'Haïti – Mars 2010